



## Licence immobilier Gestion et transaction

(L3 – 3<sup>e</sup> année)



### Objectifs

Acquérir les compétences juridiques, économiques et techniques nécessaires pour exercer l'activité de gestion et transaction de biens immobiliers – notamment en tant que mandataire – et pour conseiller et accompagner des tiers dans leurs décisions patrimoniales.

### Compétences visées

- Adopter les comportements métiers dans le respect des règles déontologiques ;
- Approfondir ses connaissances juridiques, économiques et techniques de la gestion immobilière ;
- Maîtriser les conditions de gestion, d'administration et de comptabilité d'un immeuble collectif (copropriété) ;
- Maîtriser les conditions de vente d'immeubles et les techniques contractuelles selon le type de bien vendu, sa destination, et son environnement ;
- Maîtriser les conditions de location d'un immeuble d'habitation, commercial ou professionnel.

### Débouchés

Syndic de copropriété, gestionnaire locatif, administrateur de biens, négociateur, agent immobilier,...

### Publics

- Jeunes diplômés et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle.

### Prérequis

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
- BTS PI (professions immobilières) ;
  - BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client) ;
  - BTS MUC/MCO (management des unités commerciales) ;
  - DUT/BUT techniques de commercialisation ;
  - 120 crédits des L1 et L2 d'une licence dans le domaine ;
  - Bénéficier d'une validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels (VAPP) en lien avec le domaine de la L3.

### Durée

La formation se déroule sur douze mois de septembre à août, à raison d'une semaine en cours pour 2 semaines en entreprise.

### Tarifs

**Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :**

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opcv) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

**Pour les salariés :**

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

**Conditions tarifaires pour les entreprises** précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

### Le diplôme

Intitulé officiel : Licence Droit, Économie, Gestion mention Gestion parcours immobilier. Elle permet d'obtenir la carte professionnelle en application de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

### Suites de parcours

- Master droit économie gestion parcours Promotion immobilière ;
- Master droit économie gestion parcours Expertise conseil en patrimoine immobilier.

# Programme

570 heures

<b>Initiation aux études juridiques immobilières</b> Connaître et savoir mettre en œuvre les principes et les mécanismes juridiques fondamentaux nécessaires à toute activité immobilière	DRM001	6 CR
<b>Droit de la propriété immobilière</b> Connaître les règles fondamentales et les pratiques relatives à la propriété des biens immobiliers, privés et publics	DRM002	8 CR
<b>Contrats de vente d'immeubles</b> Connaître les règles et les pratiques professionnelles relatives aux contrats de vente immobilière, de la phase préparatoire jusqu'à la réalisation de la vente.	DRM113	6 CR
<b>Statut et déontologie des professions immobilières</b> Connaître les règles statutaires et déontologiques applicables aux professions immobilières visées par la loi Hoguet du 2 janvier 1970 (agents immobiliers, administrateurs de biens, syndics de copropriété et marchands de liste).	DRM121	3 CR
<b>Techniques de négociation immobilière</b> Étudier les processus et techniques professionnelles de commercialisation des immeubles destinés à divers usages (habitation, bureau, commerce, activités...).	DRM137	3 CR
<b>Copropriété et ensembles immobiliers</b> Connaître les règles et les pratiques relatives à la constitution et à l'administration des immeubles bâtis placés sous le régime de la copropriété et/ ou autre organisation complexe...	DRM106	3 CR
<b>Baux d'habitation</b> Connaître les règles et les pratiques relatives à la conclusion, à la gestion et au contentieux des baux d'habitation.	DRM133	3 CR
<b>Baux commerciaux</b> Connaître les règles et les pratiques relatives à la conclusion et à la gestion des baux commerciaux.	DRM134	3 CR
<b>Comptabilité immobilière</b> Étudier les règles juridiques et les pratiques de la comptabilité des activités immobilières.	DRM116	6 CR
<b>Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre</b> Connaître les règles et les pratiques de passation et d'exécution des marchés privés de travaux.	DRM131	3 CR
<b>Introduction à la technologie des bâtiments</b> Connaître les caractéristiques constructives des bâtiments neufs.	DRM138	3 CR
<b>Introduction à la pathologie des bâtiments</b> Connaître les principales pathologies des bâtiments neufs et anciens.	DRM139	3 CR
<b>Accompagnement / retour d'expérience / expérience professionnelle</b>	UADR01	7 CR

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site. Code RNCP : 35924 Code Cnam : LG03610A (CR : crédits)

## Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

## Modalités d'évaluation :

Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus. Chaque unité (unité d'enseignement ou d'activité) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

## Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

## Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

**Délai d'accès**  
Déposez votre candidature dès **janvier** afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



## Pourquoi choisir le Cnam ?

**Les enseignants :**  
une équipe mêlant professionnels aguerris et universitaires experts

**La formation ICH est reconnue par l'ensemble des professionnels de l'immobilier.**

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Nantes  
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr  
02 40 16 10 11

[www.cnam-paysdelaloire.fr/ich/](http://www.cnam-paysdelaloire.fr/ich/)